



# PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 19 novembre 2020

### Comité de suivi de la filière des travaux publics dans le cadre du plan de relance

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la région Occitanie, ont réuni vendredi 6 novembre les acteurs de la filière des travaux publics pour tracer avec eux des perspectives de relance.

Les entreprises, fédérations, donneurs d'ordres, la maîtrise d'ouvrage publique, les services et opérateurs de l'État (FRTP, UNICEM, fédération des Canalisateurs, France Énergie Éolienne, cellule économique régionale du BTP - CERC, EDF, Tisséo, Vinci, SNCF réseau, agences de l'eau, VNF, Banque de France, pôle emploi, DIRECCTE, DREAL, préfecture de région - SGAR) ont pu faire un point précis de la situation.

Les mesures gouvernementales ont permis de soutenir l'emploi salarié. Ce volet de soutien à l'emploi exceptionnel profite à toutes les entreprises. Même si l'emploi intérimaire a subi une baisse importante, l'emploi est globalement resté stable.

L'activité montre une certaine résistance sur la lancée des commandes antérieures. Les chantiers se déroulent dans les conditions sanitaires nécessaires grâce à la capacité des salariés de se déplacer mais les carnets de commande peinent à se renouveler.

De ce point de vue, les chantiers, commandes et aides de l'État et de ses opérateurs, comme ceux de la Région, connaissent une accélération.

D'ores-et-déjà et dans le cadre du plan de relance, la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) exceptionnelle permet à l'État de financer en Occitanie 450 projets à hauteur de 90 M€ dont beaucoup ont un effet sur le secteur des travaux publics.

Dans le cadre du Contrat de plan État-région et de celui de l'accord de relance régional, l'État pourra par exemple mobiliser plus de 500 M€ en Occitanie entre 2021 et 2022 sur l'ensemble des mobilités multimodales (route, fer, transport en commune, mobilités actives), avant une nouvelle programmation en 2023. L'État et la Région sont en mesure d'indiquer rapidement les projets sur lesquels ils porteront leurs efforts dès 2021.

Cela étant, l'ensemble de la commande publique, qui représente environ 70 % du chiffre d'affaires du secteur, ne se déroule pas à un rythme classique, du fait notamment des échéances électorales estivales des communes et intercommunalités.

Les acteurs réunis, au premier rang desquels l'État et la Région, sensibilisent tous les acteurs publics sur le nécessaire maintien de la commande publique, tant en matière de volume de travaux que de rapidité d'exécution des décisions.

Il s'agit notamment d'amplifier le partage d'information sur les besoins et commandes à venir afin que les entreprises puissent les anticiper. À cette fin, des comités de suivi de la commande publique seront mis en place dans les départements en novembre.

L'ensemble des acteurs réunis continueront à synchroniser leurs niveaux d'information et leurs actions afin de permettre aux

entreprises d'atteindre le niveau d'activité optimum, pour elles comme pour la transformation de la France et de l'Occitanie

## CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie  
[www.occitanie.gouv.fr/communiques](http://www.occitanie.gouv.fr/communiques)